

À l'UBO, effectifs en hausse malgré des moyens jugés insuffisants ; chantiers à venir (Pascal Olivard)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°452391 - Publié le 07/09/2026 à 15:22

Imprimé par - abonné # - le 10/09/2026 à 08:33



© D.R.

L'Université de Bretagne occidentale (UBO...(Université de Bretagne Occidentale)) devrait compter entre 23 500 et 24 000 étudiants en 2026-2027, contre 23 000 l'année précédente, soit une hausse entre 2,2 et 4,3 %, annonce Pascal Olivard, président de l'université, le 03/09/2026.

La première raison de cette hausse est sociale, indique-t-il : « Le climat économique global conduit les parents à réfléchir à deux fois avant de permettre à leurs enfants d'aller étudier à Rennes, Nantes, Bordeaux ou Paris. »

« Deuxième élément, les formations des "boîtes à fric", le privé à but lucratif a démontré que la qualité n'était pas au rendez-vous et que c'était une escroquerie faite aux jeunes et à leur famille, qui s'en détournent. Enfin, nous fixons des jeunes sur le territoire parce qu'ils font confiance à l'UBO, mais nous attirons aussi des étudiants d'autres académies parce que Brest est une ville où il fait bon vivre et où les coûts sont moins importants. »

Cette hausse des effectifs intervient alors que l'université se dit moins dotée financièrement. « Quand la première du groupe des 32 universités pluridisciplinaires avec santé est aux alentours de 10 k€ par an et par étudiant, nous sommes à un peu moins de 7 k€. Ces chiffres sont à prendre avec précaution, mais on voit quand même quel est l'ordre de grandeur. Procéder à un rééquilibrage plein et entier demandera plusieurs années. »

L'année 2026/2027 sera également marquée par la mise en place du « Comp. (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) 100 % mission », la préparation de la dévolution du patrimoine, la réforme de la formation des enseignants et celle des études de santé.

L'entrée de l'UBO au classement de Shanghai, malgré « l'absence de financement extrabudgétaire »

L'UBO a fait son entrée dans le classement général de Shanghai 2026, entre la 601^e et la 701^e place.

« C'est le résultat conjugué d'une politique que nous menons de partenariat renforcé à l'échelle du site brestois avec les organismes et grandes écoles, mais aussi d'autres partenaires, et puis une mobilisation de la communauté. Parce qu'on sait que ce classement est essentiellement lié aux questions de la recherche, ce sont bien les chercheurs, chercheuses, E.C. (enseignant(s)-chercheur(s)), et les personnels techniques et administratifs à qui nous devons ce résultat », déclare [Pascal Olivard](#).

« C'est évidemment une fierté pour la communauté, mais nous le constatons depuis la parution de ce résultat, partagée par les acteurs institutionnels, les acteurs économiques, mais aussi les Brestoises, les Brestois, et même au-delà du périmètre brestois, la fierté de compter sur ce territoire périphérique, excentré, d'avoir une université qui joue à jeu égal avec les plus grandes et les meilleures universités du monde. »

Pour le président, cette performance est d'autant plus notable que l'université estime ne pas bénéficier des mêmes moyens que les établissements les mieux dotés.

« Nous nous battons depuis 2023 parce qu'il y a une inégalité de traitement à l'échelle de la nation. Ce résultat, on ne le doit pas à l'aide de l'État, notamment par l'absence de financement extrabudgétaire provenant du programme des investissements d'avenir. Donc, en termes de performance, au regard des moyens alloués par l'État, l'UBO se distingue tout particulièrement. Nous continuerons évidemment à nous battre pour cela. »

Une hausse des effectifs face à une trajectoire d'économies

Alors que l'UBO prévoit une nouvelle hausse de ses effectifs, elle reste engagée dans une trajectoire de retour à l'équilibre financier.

« Nous n'avons pas encore fait de budget rectificatif. Nous avons reçu une notification intermédiaire en juillet, mais plusieurs éléments manquent encore. Pour l'instant, nous poursuivons notre trajectoire de retour à l'équilibre, avec des économies de fonctionnement et d'investissement et la suppression de 20 % de nos postes jeunes. L'UBO a déjà perdu 115 postes entre 2018 et 2023 et nous sommes désormais contraints de geler des postes de titulaires. Cela est en contradiction avec l'augmentation de nos effectifs. J'attends donc de la négociation un traitement équitable. »

« Ces gels représentent, dans nos projections, 12 postes d'enseignants-chercheurs et une dizaine de postes de support à la recherche pour chacune des trois prochaines campagnes d'emplois. Il s'agit toutefois de projections fondées notamment sur le volume de départs à la retraite et les mutations. Elles seront réajustées chaque année. »

« Je n'ai jamais critiqué le fait que certaines universités aient plus de moyens que d'autres ou qu'elles aient trop de moyens. Simplement, nous n'avons pas assez de moyens. Si on nous repositionnait à la moyenne nationale, cela nous permettrait d'avoir l'oxygène pour respirer pleinement et mener nos missions de service public. »

Droits différenciés : un impact encore difficile à mesurer

La rentrée 2026 est également la première concernée par la mise en place des droits différenciés pour les étudiants extracommunautaires.

« C'est trop tôt aujourd'hui pour mesurer l'impact des annonces qui ont été faites sur la mise en place des droits différenciés au 01/09/2026, puisque l'annonce s'est faite tardivement. Je pense que pour cette année, l'impact sera limité, puisqu'une grande partie de nos étudiants extracommunautaires avaient eu leur acceptation d'inscription à l'UBO avec exonération par une notification de Campus France avant la publication du décret du ministre de l'Esre (Enseignement supérieur, recherche et espace), Philippe Baptiste. »

Réforme de la formation des enseignants : une année de transition

Réforme majeure de la rentrée : celle de la formation des enseignants. L'UBO entre dans une période de transition entre les masters Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et les nouveaux masters M2E (Métiers de l'enseignement et de l'éducation), dont les effectifs restent faibles.

« On est vraiment au tout début de la mise en place de cette réforme. En M1 (Master 1) M2E, les effectifs sont surtout très faibles. Nous avons arbitré le 20/07/2026 quels seraient les masters ouverts et sur quels sites. »

À Brest, seuls l'anglais et les mathématiques seront notamment proposés en M1 M2E, avec au maximum sept à huit étudiants par site. « C'est vraiment une année de transition. Il y aura deux années de transition, le temps que les anciens masters Meef s'éteignent naturellement », indique Pascal Olivard.

Selon lui, cette transition pénalise notamment les étudiants issus de licence, moins préparés au concours que ceux ayant déjà commencé un Meef : « Nos étudiants issus de L3 (Licence 3) ont été un petit peu sacrifiés cette année, étant donné le calendrier de la réforme. »

La nouvelle licence professorale des écoles (LPE (Licence professorat des écoles)) suscite une forte demande, avec plus de 2 300 candidatures pour 100 places à l'échelle de l'académie, selon l'UBO. « Ça donne une idée du taux de pression mis sur cette nouvelle licence », dit Pascal Olivard.

« Cette réforme est profonde, elle devrait porter ses fruits. On doit donc la laisser vivre quelques années, en évaluer les effets et voir s'il faut apporter des correctifs. »

Santé : une réforme encore en construction

La réforme des formations de santé, annoncée en avril 2026 et prévue pour la rentrée 2027, est encore en phase de construction à l'UBO, qui travaille sur les capacités d'accueil et les modalités pédagogiques avec l'Université de Rennes et le rectorat.

« À l'heure actuelle, la réflexion est sur la capacité d'accueil par mention disciplinaire. Là, on est en pleine construction, je ne peux pas donner d'informations. »

« Les universités avaient demandé que ce soit reporté d'un an. Ce fut une fin de non-recevoir, donc on n'a pas le choix. Espérons que ce soit une bonne réforme. »

Immobilier : vers la dévolution, « absolument pas envie que le patrimoine de l'UBO soit confié à une foncière de l'État »

À ce jour, l'État est propriétaire du foncier et des bâtiments de l'université. L'établissement souhaite à terme bénéficier de la dévolution de son patrimoine.

« Le foncier et le bâti sont, à ce stade, la propriété exclusive de l'État concernant l'UBO. Quelques universités bénéficient depuis plusieurs années de la dévolution du patrimoine, c'est-à-dire qu'elles en sont propriétaires à 100 %. Nous travaillons pour devenir propriétaires de notre foncier et de nos bâtiments. »

La demande n'a pas encore été officiellement déposée. L'université doit d'abord achever plusieurs documents stratégiques :

« On doit finaliser notre ~~SPSL (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière)~~, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière. En parallèle, le schéma directeur de valorisation du patrimoine est en cours. Il a commencé en début d'année et c'est un travail de deux ans pour avoir une vision exhaustive de notre patrimoine et de ce que nous pourrions en faire. »

« Et ensuite, nous enclencherons le processus, avec probablement la création d'une ~~Suli (Sociétés universitaires locales et immobilières)~~, société que je privilégie vraiment parce que je n'ai absolument pas envie que le patrimoine de l'UBO soit confié à une foncière de l'État, une foncière nationale. Donc la dévolution relève d'un enjeu majeur pour l'UBO et pour le territoire. »

Préparation du Comp 100 % mission » : trois volets de travail

L'UBO prépare le nouveau « Comp 100 % mission », qui doit intégrer l'ensemble des moyens attribués à l'établissement. Les universités des régions ~~Paca (Provence Alpes Côte d'Azur)~~ et Nouvelle-Aquitaine ont été les premières signataires de ces nouveaux contrats en juillet 2026.

« Le Comp 100 % mission englobera l'ensemble des moyens qui nous être dévolus. Les Assises sur le financement des universités ont mis à jour ce que nous disons avec force depuis 2023 : il y a une véritable inéquité de traitement en matière de dotation de l'État. Le Comp 100 % mission a dans ses critères une partie qui relève de la dotation de base avec un nécessaire rééquilibrage. »

L'UBO doit notamment présenter sa stratégie de formation, de recherche et de pilotage. « Tout l'enjeu est de convaincre le ministère que nous avons une véritable stratégie, que nous savons piloter l'établissement, conduire nos jeunes à la réussite et à l'insertion professionnelle, et nous positionner sur les appels à projets. »

Trois groupes de travail ont été mis en place avec l'accompagnement du rectorat : formation et vie étudiante, recherche et innovation, et pilotage stratégique et opérationnel.

Le dispositif prévoit également des « ateliers territoriaux » pour renforcer les liens avec les partenaires locaux. L'UBO doit encore organiser une rencontre avec les collectivités et les acteurs de l'~~ESR (Enseignement supérieur et recherche)~~, probablement en novembre.

Offre de formation, poursuite de l'EPE (Etablissement public expérimental), transitions écologiques et sociales : l'agenda de l'UBO jusqu'en 2028

L'UBO prépare les prochaines échéances de son offre de formation et de sa politique de recherche, avec une autoévaluation à finaliser en 2027 en vue des nouvelles orientations pour 2028.

« Nous préparons le futur de l'UBO pour janvier 2028 pour la recherche et septembre 2028 pour la formation. Nous sommes dans le processus d'autoévaluation de l'offre de formation, de la recherche et de la gouvernance globale de l'établissement. »

L'université vise également la pérennisation de son établissement public expérimental à partir du 01/01/2028. « Nous poursuivons le travail malgré les difficultés. Nous pourrions déposer le dossier au ministère pour basculer dans un format définitif à partir de 2028. »

En parallèle, l'UBO poursuivra ses politiques en matière de vie étudiante, d'inclusion, d'égalité et de transition écologique, avec notamment une charte sur l'écriture égalitaire et inclusive et la poursuite de ses actions sur les mobilités douces et la biodiversité.



Pascal Olivard

Président @ Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Président de la Fondation @ Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Parcours

Depuis janvier 2023

Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Président

Depuis décembre 2020

Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Président de la Fondation

Avril 2016 - janvier 2019

Université Bretagne Loire (Comue UBL)
Président

Janvier 2017 - décembre 2018

[France Universités](#)
Président de la commission « Regroupements et politiques de sites »

2012 - 2016

Université européenne de Bretagne (UEB)
Président

2007 - 2016

Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Président

2005 - 2007

Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques
Secrétaire

2001 - 2007

Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Directeur de l'UFR sciences et techniques

Établissement & diplôme

N.c. - 1996

Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Doctorat en sciences appliquées



Université de Bretagne Occidentale (EPE) (UBO (EPE))

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) : [Bretagne INP](#)

Général

Date de création	25/02/2025
Statut	EPCSP, établissement expérimental
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Brest (siège), Quimper, Morlaix, Saint-Brieuc, Vannes et Rennes
Composantes	• Un établissement-composante, Bretagne INP, qui comprend trois composantes internes : l'Enib (École nationale d'ingénieurs de Brest), l'Esiab (École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique) et l'IAE de Brest. • 7 UFR • quatre instituts et écoles • un Inspé
Regroupement d'appartenance	Alliance universitaire de Bretagne (coordination territoriale)
Alliance d'universités européennes	SEA-EU (membre fondateur en 2019)
Présidence	Président : Pascal Olivard (élu le 06/05/2025)

Fiche n° 16514, créée le 25/02/2025 à 16:33 - Màj le 07/09/2026 à 15:21